

## Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 22 mars 2018 à 18 heures à la Mairie

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, le jeudi 22 mars 2018 à 18 heures à la Mairie, sous la présidence de Gildas BERNARD, Maire. Tous les Conseillers Municipaux étaient présents l'exception de Noëline PERON ayant donné pouvoir à Michel LE BRAS. Arnaud PORHEL a été nommé secrétaire de séance.

### 1. Approbation des comptes de gestion 2017 du Trésorier.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la situation financière saine de la commune qui ressort de l'analyse du compte de gestion 2017 de Madame GUENNEC, Receveur du Centre des Finances de St-Pol de Léon.

La Capacité d'Autofinancement (CAF) Brute a progressé de 9,17 % en 2017 et s'élève à 488 850 € (444 793 € en 2016). Elle représente 197,28 € par habitant (180 €/habitant en 2016) et se situe au-dessus des moyennes départementale de 2016 (194 €/habitant) et régionale (185 €/habitant) des communes de taille similaire (de 2000 à 3499 habitants).

La CAF Nette, calculée après remboursement des emprunts, se situe à 339 336 €, elle a progressé de 10 % (308 498 € en 2016). Elle représente 136,94 € par habitant (124 €/habitant en 2016) et se situe au-dessus des moyennes départementale de 2016 (127 €/habitant) et régionale (110 €/habitant).

La gestion 2017 se conclue avec un besoin de financement de 95 727 €.

L'endettement s'est réduit de 8,19 % et s'élève à 1 020 586 € fin 2017. Il représente 411,86 € par habitant (446 €/habitant en 2016) et se situe au-dessous des moyennes départementale de 2016 (637 €/habitant) et régionale (724 €/habitant).

Le ratio encours de dette/CAF est de 2,09 années (2,48 années en 2016), il s'améliore et reste bien en-dessous des moyennes départementale de 2016 (3,24 années) et régionale (3,88 années).

Puis, à la demande du Maire, Madame Catherine PICART, Adjointe au Maire chargée des Finances, précise que les comptes de gestion tenus par le Trésor Public et les Compte Administratifs sont conformes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2017 du Trésorier pour le Budget Commune et les Budgets annexes des services Eau, Assainissement et Lotissement LES HAUTS DE LA BAIE

### 2. Comptes Administratifs 2017

Ensuite, Madame Catherine PICART, Adjointe au Maire en charge des Finances, présente aux conseillers municipaux le compte administratif de la Commune, des services Eau, Assainissement et du lotissement les Hauts de la Baie pour l'année 2017.

- **Commune**

En section de fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 1 343 185,17 € et les recettes à 1 817 111,25 € ce qui a permis de dégager un excédent de 473 926,08 € qui sera à affecter.

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 835 973,27 € et les recettes à 740 245,80 €, soit un déficit d'investissement de 95 727,47 € pour l'année 2017.

Les restes à réaliser des investissements de l'année 2017, qui seront reportés en 2018, s'élèvent à 97 089,73 € en dépenses et à 148 230,03 € en recettes, soit un solde positif de 51 140,30 €.

- **Eau**

En section d'exploitation, les dépenses se sont élevées à 417 270,81 € et les recettes à 435 905,20 € soit un solde d'exploitation de 18 634,39 €.

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 130 795,31 € et les recettes à 171 429,07 € soit un solde d'exécution de 40 633,76 €. Les restes à réaliser de l'exercice sont de 4 200,00 € en dépenses.

- **Assainissement**

En section d'exploitation, les dépenses se sont élevées à 143 400,56 € et les recettes à 225 137,70 € soit un solde d'exécution de 81 737,14 €.

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 600 057,27 € et les recettes à 1 024 459,27 € soit un solde d'exécution de 424 402,00 €.

Les restes à réaliser de l'exercice sont de 5 674,00 € en dépenses et 212 045,40 € en recettes.

- **Lotissement LES HAUTS DE LA BAIE.**

En section d'exploitation, les dépenses se sont élevées à 592 502,53 € et les recettes à 610 536,53 €, soit un solde d'exécution de 18 034,00 €.

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 474 141,53 € et les recettes à 582 850,47 € soit un solde d'exécution de 108 708,94 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les comptes administratifs 2017.

### 3. Affectation des résultats 2017.

Les résultats dégagés dans les différents budgets 2017 à l'unanimité sont affectés comme suit :

- **Commune**

Affectation du résultat de fonctionnement à la section d'investissement, soit la somme de 473 926,08 € au compte 1068.

- **Eau**

Affectation du résultat de fonctionnement du budget eau à la section d'investissement, soit la somme de 18 634,39 € au compte 1068.

- **Assainissement**

Le résultat de fonctionnement du service assainissement est conservé dans la section de fonctionnement, soit la somme de 81 737,14 € au compte 002.

- **Lotissement LES HAUTS DE LA BAIE.**

Le résultat de fonctionnement du budget lotissement Les Hauts de la Baie est conservé dans la section de fonctionnement, soit la somme de 18 034,00 € au compte 002.

### 4. Fixation des taux d'imposition 2018.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la proposition du Maire de reconduire les taux d'imposition fixés en 2017, identiques depuis 2010, soit : Taxe d'Habitation : 10,35 % ; Taxe Foncière Bâti : 16,05 % ; Taxe Foncière Non Bâti : 33,62 %.

## 5. Budgets primitifs 2018

Madame Catherine PICART présente aux conseillers municipaux les budgets primitifs élaborés pour l'année 2018. Ces budgets sont votés par chapitres.

### • Commune

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

011 - Charges à caractère général	479 745,00 €
012 - Charges de personnel	489 815,90 €
014 - Atténuation de produits	22 257,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	291 902,41 €
66 - Charges financières	26 700,00 €
67 - Charges exceptionnelles	200,00 €
042 - Dotations aux amortissements et provisions	17 507,09 €
022 - Dépenses imprévues	20 000,00 €
023 - Vir. à Section Investissement	264 518,60 €

#### **RECETTES**

013 - Atténuations de charge	81 092,00 €
70 - Produits des services, du domaine	42 700,00 €
73 - Impôts et taxes	804 057,00 €
74 - Dotations, subventions et part.	667 069,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	15 900,00 €
76 - Produits financiers	3,00 €
77-Produits exceptionnels	100,00 €
042 - Opérations d'ordre	1 725,00 €

**La section de fonctionnement s'équilibre à 1 612 646,00 €**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

13 - Subventions d'investissement	1 725,00 €
16 - remboursement d'emprunts	136 740,12 €
20 - Logiciels informatiques	15 396,20 €
204 - subvention d'équipement	42 756,68 €
21 - Immobilisations corporelles (achats de terrains, matériels, ...)	54 859,00 €
23 - Immobilisations en cours (travaux bâtiments, voirie)	1 359 156,05 €
27 - Autres immobilisations financières	240 158,93 €
020 - Dépenses imprévues	40 000,00 €
001 - Déficit d'investissement 2017	95 727,47 €

#### **RECETTES**

10 - Dotations, Fonds Divers et réserves	76 160,00 €
13 - Subventions d'investissement	227 200,03 €
16 - Emprunts	927 207,65 €
28 - Amortissement des immobilisations	17 507,09 €
021 - Virement prévisionnel de la section de fonctionnement	264 518,60 €
1068 - Dotations, Fonds Divers et réserves	473 926,08 €

**La section d'investissement s'équilibre à 1 986 519,45 €.**

Monsieur le Maire détaille au Conseil Municipal les principaux investissements prévus pour 2018 :

Salle polyvalente	546 000 €
Travaux sur bâtiments Squillou	200 000 €
Voirie	105 000 €
Réseau d'eau pluviale rue de la Gare	252 977 €
Aménagement accès vallée pont d'arm	21 600 €
Aménagement parking du Squillou	147 250 €
Travaux salle de boules, camping	13 036 €

### • Eau

#### **SECTION D'EXPLOITATION**

011 - Charges à caractère général	281 119,00 €
012 - Charges de personnel	37 097,58 €
014 - Atténuation de produits	54 728,94 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 000,00 €
66 - Charges financières	1 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €
023 Vir. à Section Investissement	13 554,55 €
042 Amortissements	36 708,85 €

#### **RECETTES**

042 - Transferts entre sections	3 898,92 €
70 - Produits des services, du domaine	421 300,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	2 910,00 €
77-Produits exceptionnels	100,00 €

**La section de fonctionnement s'équilibre à 428 208,92 €**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

20 - Immobilisations incorporelles	22 310,00 €
21 - Immobilisations corporelles (achats de terrains, matériels, ...)	216 826,13 €
23 - Immobilisations en cours (travaux bâtiments, voirie)	4 200,00 €
040 - Transfert entre sections	3 898,92 €

	<b>RECETTES</b>
001 – Report 2017	40 633,76 €
16 – Emprunts	100 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles	16 887,50 €
10 - Dotations, Fonds Divers et réserves	20 816,00 €
1068 – Résultat d'exploitation reporté	18 634,39 €
021 - Virement prévisionnel de la section d'exploitation	13 554,55 €
040 – Opération ordre transfert entre section	36 708,85 €
<b>La section d'investissement s'équilibre à 247 235,05 €</b>	

Monsieur Jean-Luc PEDEN, Adjoint au Maire, détaille les investissements qui seront réalisés :

Travaux sur la toiture de la Station de Ty Plat	10 000 €
Travaux sur le matériel de la Station de Ty Plat et étude patrimoniale	54 400 €
Pose de compteurs sectoriels sur le réseau d'eau	100 000 €

• **Assainissement**

**SECTION D'EXPLOITATION**

	<b>DEPENSES</b>
011 - Charges à caractère général	98 248,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	300,00 €
66 – Charges financières	1 270,00 €
67 - Charges exceptionnelles	100,00 €
023 Vir. à Section Investissement	128 109,66 €
042 Amortissements	28 917,46 €

**RECETTES**

002 – Report 2017	81 737,14 €
042 – Transferts entre sections	27 912,98 €
70 - Produits des services, du domaine	144 795,00 €
74 – Subvention d'exploitation	2 400,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	100,00 €

**La section de fonctionnement s'équilibre à 256 945,12 €**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

	<b>DEPENSES</b>
20 – Immobilisations incorporelles	20 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles (achats de terrains, matériels, ...)	424 554,54 €
23 - Immobilisations en cours (travaux bâtiments, voirie)	5 674,00 €
16 – Emprunts	410 000,00 €
040 – Transfert entre sections	27 912,98 €

**RECETTES**

001 – Report 2017	424 402,00 €
13 – Subvention d'investissement	189 778,20 €
16 – Emprunts	22 267,20 €
10 - Dotations, Fonds Divers et réserves	94 667,00 €
021 - Virement prévisionnel de la section d'exploitation	128 109,66 €
040 – Opération ordre transfert entre section	28 917,46 €

**La section d'investissement s'équilibre à 888 141,52 €**

Monsieur Jean-Luc PEDEN, Adjoint au Maire, détaille les investissements qui seront réalisés sur le réseau d'assainissement :

Remplacement de la télésurveillance des postes de relevage	7 819,32 €
Réparation et remplacement de pompes poste de refoulement	12 213,60 €

Le remboursement de l'emprunt court terme trésorerie, de 400 000 €, effectué dans l'attente du versement des subventions de la Station d'Épuration est prévu au budget.

• **Lotissement LES HAUTS DE LA BAIE.**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

TOTAL DES DÉPENSES

**DEPENSES**

451 296,13 €

TOTAL DES RECETTES

**RECETTES**

474 436,53 €

**La SECTION D'INVESTISSEMENT s'équilibre à 676 955,10 €.**

**11 Lots sont vendus ou réservés sur 23 lots.**

**Les budgets présentés sont adoptés à l'unanimité.**

**6. Rapport des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégation générale accordée au Maire) :**

• **Réalisation d'une vidéo sur la commune ;**

Commande d'une vidéo de la commune auprès de BDC Production de Plouider pour un montant de 1 100 € H.T.

• **Etude préliminaire pour la rénovation du bâtiment habitation du Squillou ;**

Commande d'une étude préliminaire et esquisse pour la rénovation d'un bâtiment communal auprès de la société Jean JOURDE Alain BOUCHER pour un montant de 1 584,50€ H.T.

• **Commande d'un relevé topographique du camping ;**

Commande de relevés topographiques du camping municipal d'Odé Vras auprès de la société A&T Ouest de Landivisiau pour un montant de 3 470 € H.T.

• **Acquisition d'un élévateur hydraulique ;**

Acquisition d'un élévateur hydraulique auprès de la société AGRAM de Loudéac pour un montant de 3 721 € H.T.

• **Commande de portes pour l'allée de boules.**

Commande de 2 portes en PVC pour l'allée de boules auprès de la Menuiserie Premel pour un montant de 1 532,64 € H.T.

## 7. Demandes de Subventions :

### Réhabilitation/revitalisation du Centre-Bourg au lieu-dit « Squillou »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer des demandes de subventions auprès des services de l'Etat, du Département et autres organismes pour :

- le projet de **réhabilitation la maison d'habitation de la propriété du Squillou**. Cette maison située en plein centre bourg pourrait recevoir une nouvelle activité professionnelle qui participerait à la revitalisation du Centre Bourg et apporterait un nouveau service à la population. Cette activité professionnelle pourrait être une Maison d'Assistants Maternelles.  
Le montant prévisionnel de dépenses inscrit au budget 2018 pour ce projet est de 200 000 € TTC, maîtrise d'œuvre comprise.
- le projet **d'aménagement d'un parking au centre bourg**, sur le terrain de l'ancienne ferme du « Squillou ». Le projet s'inscrit dans une démarche globale d'aménagement, de sécurisation des déplacements et de mise en accessibilité de la voirie. Il permettra de régler le sérieux problème de stationnement le long de la rue de Pont ar Rest. Ce projet permettra de conforter l'activité commerciale dans le centre bourg et dans la rue de Pont Ar Rest.

L'ensemble des travaux a été estimé à 132 776 € H.T. y compris honoraires.

### Service Eau :

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la réalisation des travaux et études suivants et à solliciter des subventions. Jean-Luc PEDEN, Adjoint au Maire présente les dossiers :

- Étude patrimoniale du réseau d'eau** pour un montant estimé de 20 000 € HT. Cette étude patrimoniale permettra de consolider la connaissance du réseau d'eau par l'élaboration du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau. Cette étude est subventionnable par l'Agence de l'Eau à hauteur de 60 % et par le Département du Finistère à hauteur de 20 %.
- Rénovation de la Station de Ty plat** pour un montant de 100 000 €. Ces travaux inscrits au Budget 2018 permettront de conserver la Station de Production d'Eau Potable de Ty Plat à un bon niveau d'équipement. Ces travaux sont subventionnable par l'Agence de l'Eau à hauteur de 40 % et par le Département du Finistère à hauteur de 25 %.
- Pose de compteurs sectoriels avec télégestion** sur le réseau de distribution de l'Eau Potable pour une meilleure gestion du réseau. Les compteurs sectoriels permettront de connaître les consommations d'eau par secteur et donc de repérer les fuites. Le coût estimé pour la pose de 6 compteurs sectoriels avec télégestion est de 100 000 € TTC. Ces travaux sont subventionnable par l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 %.

### Service Assainissement :

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la réalisation des travaux et études suivants et à solliciter des subventions. Jean-Luc PEDEN, Adjoint au Maire présente les différents dossiers :

- Etude patrimoniale (Eaux usées )** pour un montant estimé de 20 000 € HT. Cette étude patrimoniale permettra de consolider la connaissance du réseau d'assainissement par l'élaboration du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de traitement. Cette étude est subventionnable par l'Agence de l'Eau à hauteur de 60 % et par le Département du Finistère à hauteur de 20 %.
- Remplacement du système de télésurveillance sur les postes de relèvement** pour un montant de 8 000 € HT pour améliorer la performance du réseau et adapter la télésurveillance. Ces travaux sont subventionnables par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%.

## 8. Signature de conventions financières pour les services Eau et Assainissement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention d'assistance technique avec le Service de l'Eau potable et de l'Assainissement du Conseil Départemental du Finistère pour station d'épuration du type boues activées et à signer une convention de location d'un bâtiment pour stockage de maërl pour la station d'eau potable.

## 9. Convention de participation à la protection sociale complémentaire – Risque prévoyance des agents : mandat au Centre de Gestion du Finistère pour participer à la procédure de mise en concurrence mutualisée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation sur le risque prévoyance pour les agents de la Commune, organisée par le Centre de Gestion du Finistère. Les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion du Finistère à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## 10. Garantie d'emprunts pour la SA HLM ARMORIQUE HABITAT pour la rénovation de logements à la Résidence des Rosiers.

Le Conseil Municipal de Plounévez-Lochrist, à l'unanimité accorde sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 154 720.00 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 74674, constitué de deux lignes de prêt.

## 11. Questions diverses.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des travaux de restauration de la continuité écologique sur la rivière le Kérellé sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte de l'Horn. Il s'agit du projet d'effacement de la Digue de Kergornadéac'h pour rétablir la continuité écologique (franchissement piscicole et transit sédimentaire) au droit de la digue de l'ancien Moulin de Kergornadéac'h.

Ce dossier de demande d'autorisation préfectorale au titre du Code de l'Environnement et de déclaration d'intérêt général au titre du Code de l'Environnement a été soumis à enquête publique. Les travaux sont prévus en 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce projet.

Michel LE BRAS interpelle le Maire sur les travaux qui sont en cours de réalisation sur le chemin d'accès, près de l'école, à la Vallée de Pont d'Arm.

Yolande RIOU interpelle sur le problème de la terre des champs qui reste sur les routes lors de travaux agricoles. Il y a là un manque de respect et de la dangerosité. Elle demande une publication dans le bulletin communal pour rappeler les obligations de chacun.